



## recensement agricole 2010

### Premières tendances Landes

En 2010, dans les Landes, 5 800 exploitations mettent en valeur 211 000 hectares de surface agricole. En dix ans, le département a perdu le quart de ses exploitations et 10 800 hectares de terres à vocation agricole. Les petites exploitations, orientées vers des productions combinées, reculent. En dix ans, une sur deux a disparu.

Au niveau des orientations, maïs et volailles de qualité s'affirment dans le paysage agricole landais. Ces deux orientations emploient à elles seules plus de la moitié des permanents et saisonniers du département.

En 2010, les Landes concentrent 16% du potentiel économique agricole aquitain. Elles se positionnent au 26<sup>ème</sup> rang des départements agricoles français. Elles étaient 35<sup>ème</sup> en 2000.

### 211 000 hectares de surface agricole utilisée

On recense près de 5 800 exploitations agricoles dans les Landes en 2010. Elles recouvrent une surface agricole utilisée de 211 000 hectares auxquels il convient d'ajouter plus de 2 100 hectares de cours et jardins ainsi que 27 700 hectares de bois, taillis et autres surfaces non productives rattachées aux exploitations. En dix ans la SAU a diminué de moins de 5%.

Les cultures de plein champ recouvrent plus des trois quarts de la SAU. Parmi elles, le maïs avec près de 129 000 hectares, domine sans partage sur les autres productions : légumes de plein

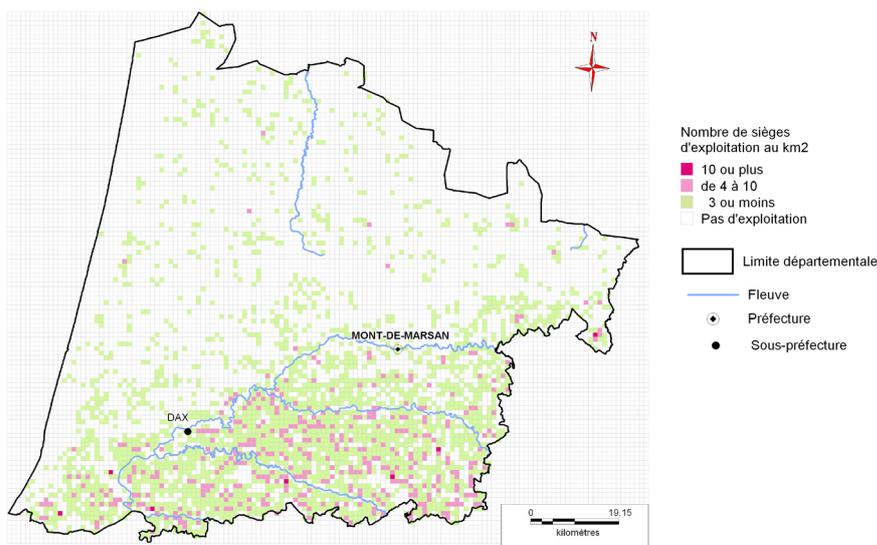
champ (15 000 ha), autres céréales (5 000 ha) et oléagineux-protéagineux (4 500 ha).

Les surfaces toujours en herbe et fourrages représentent 17% de la SAU et les cultures pérennes (vergers et vignes) moins de 2%.

Les sièges d'exploitation sont plus particulièrement situés au sud du département sur les Pays de l'Adour (Tursan et Chalosse). Au nord, sur la zone forestière du plateau landais, elles sont beaucoup moins nombreuses et plus éparées.

### Les Pays de l'Adour concentrent la majorité des exploitations agricoles

Localisation des sièges d'exploitation dans les Landes (densité au km<sup>2</sup>)



**Note de lecture :**  
Cette carte représente le nombre de sièges d'exploitation géolocalisés par km<sup>2</sup>.  
Une maille de la grille = 1 km<sup>2</sup>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les Landes, un potentiel qui progresse entre 2000 et 2010

### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

### Une spécialisation qui s'affirme

En dix ans, l'agriculture landaise a perdu le quart de ses exploitations. Dans le même temps, près de 11 000 hectares de terres qui avaient un usage agricole en 2000 ne l'ont plus en 2010.

Côté secteur « animal », deux filières se distinguent : bovins-viande qui progresse en nombre d'exploitations et aviculture spécialisée qui se maintient. Cette dernière devient la deuxième orientation spécialisée en nombre d'exploitations en 2010. Partout ailleurs, le recul de l'élevage se confirme. Les secteurs bovins-lait, ovins et porcins voient disparaître en moyenne entre le tiers et la moitié de leurs unités.

Côté secteur « végétal », la disparition du nombre d'exploitations est inférieure à la moyenne départementale. Fleurs et horticulture perdent une exploitation sur dix, comme celles recensées en grandes cultures ou en vigne, une sur cinq pour celles spécialisées en céréales. Les exploitations légumières restent stables sur la période. Les exploitations fruitières progressent.

Par spécialisation ou disparition le nombre d'exploitations mixtes

landaises (polyculture, polyélevage, autres associations) est presque divisé par deux, passant de 2 400 en 2000 à 1 300 en 2010.

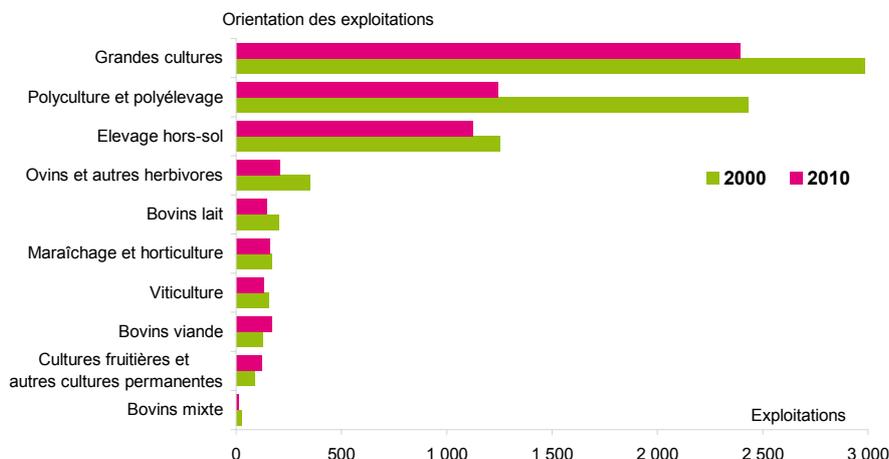
### Maïs et volailles, les piliers de l'agriculture landaise

Entre 2000 et 2010, le taux de disparition des exploitations affecte particulièrement les petites (voir encadré) et moyennes exploitations, en moyenne plus d'une sur trois.

Le nombre de grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros, reste stable sur la période. Elles représentent 27% de l'effectif et 83% de la valeur du potentiel de la production départementale. Plus de la moitié sont recensées en aviculture et maïsiculture.

En 2010, Les Landes représentent 16% du potentiel économique agricole aquitain, contre 14% en 2000. Seul département aquitain à voir progresser ce résultat en évolution et en valeur entre 2000 et 2010, les Landes passent du 35<sup>ème</sup> rang des départements agricoles français en 2000 au 26<sup>ème</sup> en 2010.

En dix ans, une exploitation mixte landaise sur deux a disparu



Source : Agreste - Recensements agricoles

## Volailles et grandes cultures : la moitié de l'emploi agricole landais

L'emploi agricole est encore très familial dans les Landes : en 2010, les trois quarts du volume de travail sont réalisés par les actifs familiaux, contre deux tiers pour l'Aquitaine. Le département perd en dix ans un quart de son volume de travail, aussi bien familial qu'extérieur (permanents et saisonniers). Les exploitations de polyculture élevage sont les plus atteintes, avec un emploi divisé par deux.

Les salariés permanents sont peu touchés par la baisse de l'emploi (- 2%), tandis que les saisonniers voient leur temps de travail réduit d'un tiers entre 2000 et 2010. Les exploitations d'élevage hors sol ou spécialisées en grandes cultures emploient à elles seules plus de la moitié des permanents et saisonniers du département. Les ETA (entreprises de travaux agricoles) et CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) sont les seules à tirer leur épingle du jeu, en augmentant de 22% leur quantité de travail sur la même période. Elles restent cependant relativement marginales (7% du volume de travail non familial).

La baisse du nombre d'actifs familiaux est liée pour partie à celle du nombre d'exploitations. La part des conjoints et aides familiaux tend de plus à diminuer fortement (emploi divisé par deux en dix ans), accroissant celle des chefs et coexploitants : ces derniers effectuent en 2010 plus des trois quarts du volume de travail familial.

L'activité de chef ou de coexploitant est toujours peu féminisée, la part de femmes reste stable (28%) entre 2000 et 2010. La moitié des femmes chefs d'exploitations ont plus de 57 ans, contre 50 ans chez les hommes : la transmission entre conjoints, à la retraite du premier, explique pour beaucoup cet écart.

Comme dans le reste de la région, les chefs d'exploitation de moins de 40 ans sont minoritaires, moins d'un chef sur cinq. Ces exploitants plus jeunes dirigent plus souvent que leurs aînés des exploitations spécialisées en aviculture, et moins en grandes cultures.

### Définitions

Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

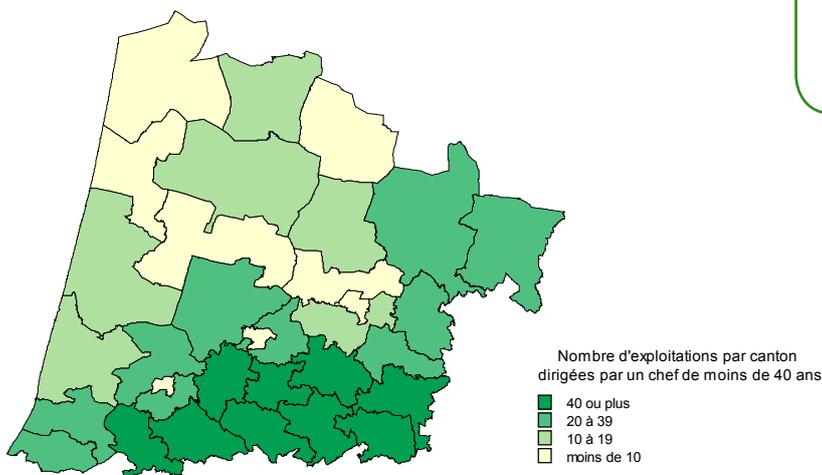
Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

### Le sud-est des Landes plus dynamique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



## Diversification, circuits courts : un complément de revenu

### La diversification : un complément d'activité pour une exploitation sur dix

Afin de mieux valoriser leurs produits, outils ou site de production, près de 600 exploitations, soit 10% de l'ensemble des exploitations agricoles landaises, développent une activité de diversification : transformation de produits à la ferme, travaux à façon, tourisme vert, production d'énergie renouvelable... Une unité sur trois réalise ainsi plus de 50% de son chiffre d'affaires.

Parmi les services offerts, la transformation des produits agricoles avec notamment la découpe et conserve de viande (volailles et canard gras en particulier) est mise en œuvre une fois sur trois. L'agritourisme (hébergement, restauration, activités de loisir) est proposé près d'une fois sur quatre et le travail agricole à façon, mobilisant les moyens de production de l'exploitation, une fois sur cinq.

### Les circuits courts : un mode de distribution complémentaire pour près d'une unité sur cinq

La commercialisation des produits de l'exploitation via des circuits courts (hors vins, voir encadré) concerne 17% des exploitations landaises. Plus de 40% d'entre elles réalisent ainsi plus de la moitié de leur chiffre d'affaires.

Les œufs et volailles et les produits animaux (transformés ou non) représentent les produits qui sont le plus souvent commercialisés dans ce cadre. Ils sont proposés respectivement par 37% et 18% des exploitations pratiquant la vente via des circuits courts. Viennent ensuite les fruits et légumes (20%) et le miel (6%).

Près de 90% des exploitations concernées par les circuits courts ne mobilisent qu'un seul mode de commercialisation. La vente directe à la ferme constitue le mode le plus utilisé (49% des cas), viennent ensuite la vente sur les marchés (16% des cas) et la vente à un commerçant détaillant (11% des cas).

La vente en panier (type AMAP) est marginale, elle est proposée moins d'une fois sur cent.

## Définitions

### ■ Diversification

Les activités lucratives mentionnées dans la partie « Diversification » concernent l'ensemble des activités réalisées par l'exploitant, qui sont autres que directement agricoles. Il peut s'agir de transformation de produits agricoles et de ventes de produits transformés, ou encore d'agritourisme, de travaux à façon.

Ces activités de diversification peuvent se faire de deux façons différentes, soit au sein de l'exploitation elle-même, soit dans le cadre d'une entité juridique spécifique.

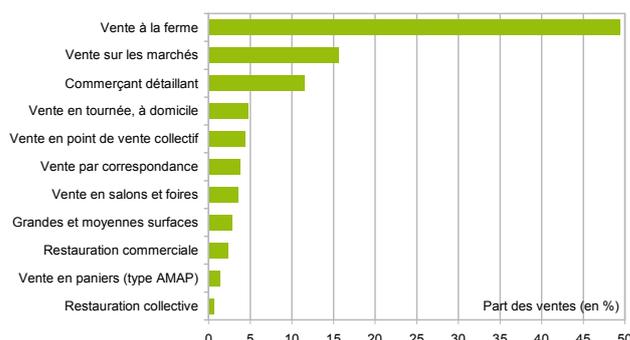
### ■ Circuits courts

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation.

Le champ se limite aux produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine, **hors vins**. Les données concernant la commercialisation des vins feront l'objet d'un traitement spécifique.

Vente à la ferme, sur les marchés ou à un commerçant détaillant : 76% des ventes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

*Le Recensement Agricole 2010 n'a pu être réalisé que grâce à la collaboration des 43 100 exploitations agricoles d'Aquitaine, interrogées par 250 enquêteurs sous l'égide des agents du pôle Collecte du Sriset Aquitaine. Qu'ils en soient tous remerciés.*

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



## Agreste : la statistique agricole

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**Service régional de l'information statistique, économique et territoriale**  
 51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX  
 Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
 Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

© AGRESTE 2011

Prix : 2,50 €

Directeur Régional : Hervé DURAND  
 Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
 Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
 Dépôt légal à parution  
 N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412